



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité, eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : **Pascal ANDRES**  
Tél. : 03 87 28 33 42  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr  
Réf. : VAP/PA  
Réf. :

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**

**3, rue de l'Eglise**

**57590 DONJEUX**

**Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage agricole sur les communes de DONJEUX et de VIVIERS.**

Metz, le 26 novembre 2015

**P. J. : 1 dossier de déclaration  
1 copie du récépissé de déclaration  
1 copie du courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**travaux de drainage agricole sur les communes de DONJEUX et de VIVIERS**

Ce dossier a été déposé par :

**EARL des Presles**  
**Monsieur Philippe MELARD**  
**24, Ferme des Presles**  
**57170 PUTTIGNY**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2015-00262 en date du 16/10/2015,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

copie transmise pour information :

- ONEMA ✓
- Chambre d'Agriculture ✓

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER